



En 1966, le comte Robert du Mesnil du Buisson présentait à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres une communication sur les résultats de sa « Première campagne de fouille à Palmyre » (du Mesnil du Buisson 1966). Il y annonçait, entre autres, la découverte, au sommet du Gebel Mountar (altitude 550 m), dominant la source d'Efqa (R 401)¹, des vestiges d'une petite construction que l'inscription gravée sur le linteau de la porte d'entrée, retrouvé par chance effondré à ses pieds, désignait, explicitement, comme le temple de Bel Ḥammôn (Q 289.2) [Fig. 1-1]. Elle permettait également de savoir que le petit monument avait été édifié en 89 de notre ère. La mise au jour, à l'intérieur même de la cella, d'une console portant un texte quasiment identique à celui gravé sur le linteau de la porte et d'un fragment d'une troisième dédicace, confirmait l'attribution à Bel Ḥammôn (du Mesnil du Buisson 1966 : 170–174, Inscriptions 1, 2 et 3). Un portique de deux colonnes précédait la petite cella rectangulaire de « 4 m 05 sur 6 m 75 ». Un plan schématique illustrait la publication [Fig. 1-2]. La tessère RTP 214, représentant une petite construction précédée de deux colonnes élevée au sommet d'une colline, accompagnée de l'inscription « BLHMWN », permettait au fouilleur d'assurer définitivement l'identification proposée tout en offrant une restitution antique schématique de l'élévation du temple² [Fig. 1-3].

Transformée en mosquée/martyrion à l'époque médiévale (du Mesnil du Buisson 1966 : 175–176, Inscription 4), la cella était, pour le comte du Mesnil du Buisson, accessible depuis la ville par le « mur du Mountar » (Q 289), structure de pierre large de 2,60 m, construite sur la crête nord-est de la colline montant lentement depuis la ville. Alors considéré comme un simple chemin d'accès, ce mur a, depuis, donné lieu à de nombreuses études. Il correspond en fait à un élément de fortification, à une partie de la grande enceinte périphérique de Palmyre comme Armin von Gerkan l'avait proposé (von Gerkan 1935) et comme



Fig. 1-1. La ruine au sommet du Gebel Mountar, vue vers l'est. Au fond, la ville moderne et ses jardins (Photo J. Seigne, 2004)

1 La désignation des structures reprend, dans la mesure du possible, les conventions et références de Schnädelbach 2010.

2 Le comte Robert du Mesnil du Buisson (1966) en donnait, p. 168 de son article, une reproduction graphique ainsi que celles des tessères 99 et 224 présentant des « monuments similaires » [voir Fig. 1-3].

toutes les recherches ultérieures l'ont confirmé (voir en particulier Gawlikowski 1974 ; voir également Gawlikowski 1975 ; 1976b ; 1986 ; 2016 ; Crouch 1975, etc.). Ce rempart extérieur entoure la majeure partie du site de Palmyre, y compris les sources d'Efqa³ et l'oasis, à l'exception des quartiers situés au nord de la Grande Colonnade (voir, en particulier, Gawlikowski 1974). Reposant sur une fondation de pierres, il était constitué de sections rectilignes, indépendantes, d'un mur de briques crues, de 2,40 m de largeur moyenne et dépourvu de tour. En 1946, au pied du Gebel Mountar où son tracé était particulièrement visible, Jean Starcky fit dégager une porte, dite « Porte de Damas » (R 101) où un autel daté de 175 de notre ère fut découvert (Starcky 1941 ; 1946 : 391)⁴. Dans sa partie correspondante à la montée abrupte vers le sommet de la colline (R 100), la pierre sèche remplaçait la brique crue avant de rejoindre la tour d'angle établie au point le plus élevé.

Dès 1970, Denis van Berchem précisait que « en fait la cella de Bel Hammôn fut aménagée dans l'angle droit que forment, au sommet du Mountar, les deux segments de ce mur (le rempart extérieur), orientés, l'un vers l'oasis, l'autre courant sur l'arête (du gebel) ». Utilisant à son tour la représentation de la tessère RTP 214, il observait que la cella y apparaissait associée à une tour, ce qui, pour lui, prouvait que « ... la tour ne fut pas construite en fonction du sanctuaire mais qu'au contraire l'emplacement de ce dernier fut déterminé non seulement par la position dominante du Mountar, mais aussi par la commodité qu'y offrait la présence de courtines du rempart et d'une tour susceptible d'être utilisée pour les besoins du culte ».

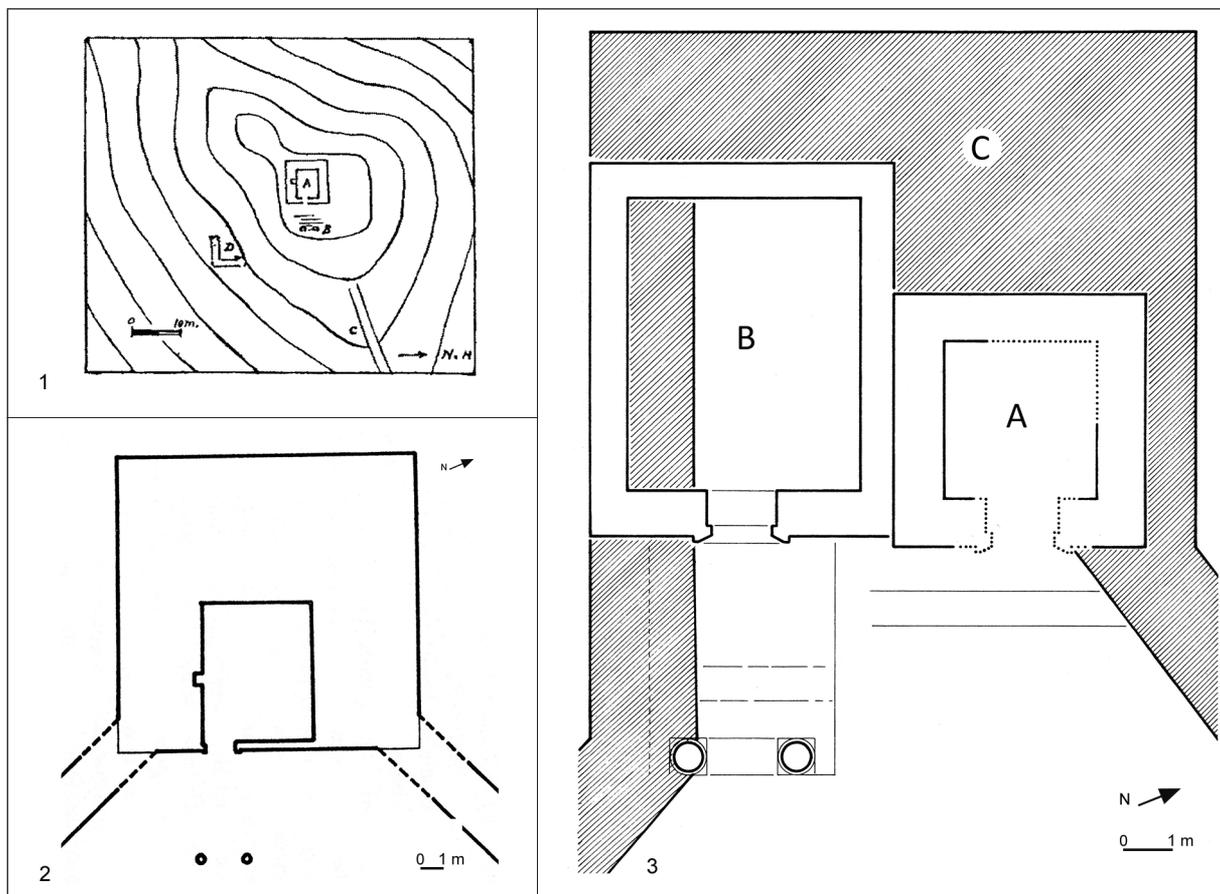


Fig. 1-2. Constructions antiques du sommet du Mountar d'après différents auteurs : 1 – du Mesnil du Buisson 1966 : 166, Fig. 3 ; 2 – Gawlikowski 1973 : 13, Fig. II ; 3 – J. Seigne, inédit, 2004 : A – tour/temple de Manawat, B – temple de Bêl Hammôn, C – fortification

3 Il y avait deux sources Efqa dans l'Antiquité (voir Seigne sous presse). Elles ont été arbitrairement désignées par Efqa 1 et Efqa 2. Seule Efqa 2 était connue aux périodes récentes.

4 Pour l'autel découvert au niveau de la « Porte de Damas », Starcky 1949-1950 : 51-55.

Il ajoutait qu'il existait « un autre exemple d'un tel arrangement, celui du Temple des dieux palmyréniens de Doura Europos.... aménagé lui aussi dans un angle formé par le rempart » (van Berchem 1970 : 232–233). Partant de cette constatation, il en déduisait que « ...la chapelle de Bel Ḥammôn étant datée de 89 ap. J.-C., l'enceinte dans laquelle elle est venue s'intégrer est nécessairement antérieure à cette date ». Il en arrivait ainsi à la conclusion que « ...le rempart extérieur de Palmyre est l'œuvre des soldats de la Légion X *Fretensis*, ... », et aurait été réalisé au cours de leur bref séjour dans l'oasis, au début du règne de Tibère (van Berchem 1970).

En 1973, M. Gawlikowski reprenait l'étude des fortifications et démontrait clairement, dans un article qui reste fondamental (Gawlikowski 1974), que le mur du Mountar (Q 289 + R 100) devait bien être associé au grand rempart extérieur, comme le supposait D. van Berchem, même si l'un était en pierre et l'autre en terre. En revanche, il était le premier à différencier chronologiquement les deux sections, affirmant que « ... ce tronçon du rempart (le mur en pierres du Gebel Mountar, le bastion et le retour du mur vers la plaine), mais lui seul, pourrait dater en effet de Tibère, sans pour autant être dû aux légionnaires » (Gawlikowski 1986 : 53–54). Il n'aurait servi qu'à compléter, tardivement, l'enceinte en brique crue, discontinue et limitée aux parties planes entourant le site, datable de la fin du 1^{er} siècle avant notre ère, peut-être édifiée à la suite du raid d'Antoine en 41 av. J.-C. (Gawlikowski 1974 : 234). Principalement destinée à protéger contre des attaques de nomades, une telle enceinte aurait été sans intérêt dans les zones trop escarpées, inaccessibles aux cavaliers. Les parties montagneuses en auraient donc été dépourvues dans un premier temps.

Le mur du Gebel Mountar, construit *a posteriori*, n'aurait eu pour but que « de compléter le système consistant primitivement en courtines rectilignes barrant seulement les passages dans la plaine » (Gawlikowski 1974 : 236). Édifié au sommet du piton du Mountar, le « bastion carré en pierre, de 14 m de côté, aurait été, transformé en 89 ap. J.-C. en temple de Bel Ḥammôn » (Gawlikowski 1974 : 234), ce qui fixait un terminus pour l'achèvement du dispositif défensif extérieur, confirmant la datation ancienne proposée par D. van Berchem pour cette première enceinte. Par ailleurs, « ...un croquis [Fig. 1-2] permettait de se rendre compte que la figuration sur la tessère RTP 214 était un exemple de présentation « déployée » : le portique distyle est vu de face, mais la tour de côté » (Gawlikowski 1973 : 13).

Cette opinion était depuis partagée par la quasi-totalité des chercheurs (Crouch 1975 : 34 ; Starcky et Gawlikowski 1985 : 15 ; Delplace 2017 : 186, 190)⁵ qui voyaient dans le temple de Bel Ḥammôn une simple transformation du bastion d'angle de la fortification extérieure édifiée au tout début de notre ère au sommet de l'escarpement rocheux dominant les sources d'Efqa, en complément de l'enceinte extérieure en terre crue construite au milieu du 1^{er} siècle avant notre ère.

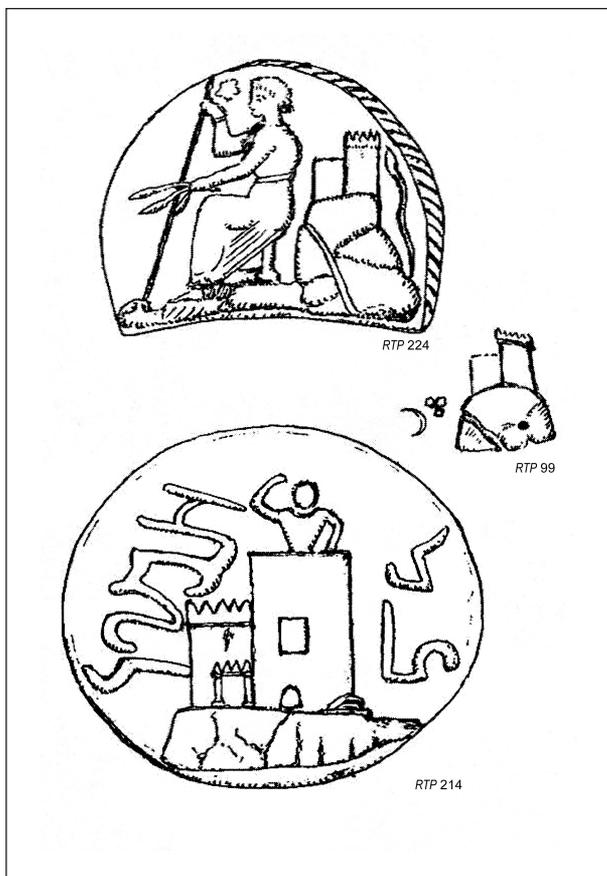


Fig. 1-3. Les tessères RTP 99, 214 et 224 (D'après du Mesnil du Buisson 1966 : 168)

5 En revanche, Jean-Marie Dentzer et René Saupin rejettent l'hypothèse de discontinuité du mur extérieur et la différence de chronologie entre mur de briques et mur de pierre du Gebel Mountar, attribuant l'ensemble des structures à une seule et même opération (Dentzer et Saupin 1996 : 299).

Nouvelles observations

En 2004, la présence à Palmyre d'une équipe de géomètres envoyés par l'IFPO⁶ permettait d'effectuer le relevé topographique précis des quelques vestiges antiques visibles dans la pente de la colline, au-dessus de la source d'Efqā (source 2). Cette opération était également mise à profit pour relever les structures défensives du Gebel Mountar. La prise de points topographiques conduisait à suivre les différentes structures pour positionner correctement le réflecteur laser. Les schémas de positionnement des points relevés furent doublés d'observations ponctuelles, de prises de notes et photographies ainsi que de quelques croquis cotés des structures rencontrées. Le temps passé au sommet du Gebel Mountar fut court mais permit, malgré le très mauvais état de conservation des vestiges encore en place⁷, d'effectuer quelques observations précises, remettant en cause un point fondamental de l'organisation du bastion d'angle et, de là, sa datation. Le schéma ci-joint [voir *Fig. 1-2*] en donne la synthèse.

Le sommet du Mountar n'était pas occupé par une seule structure militaire (le bastion d'angle) réutilisée ultérieurement comme temple, mais par trois bâtiments juxtaposés et emboîtés (notés A, B et C, voir le schéma de la *Fig. 1-2*). Il est également certain que deux d'entre eux (A et B), plus anciens, furent englobés *a posteriori* dans le troisième (C), lui-même et lui seul, lié au mur du Mountar et à son retour vers la plaine, courtines du rempart extérieur de Palmyre.

Le premier édifice (A), établi sur le point culminant de la colline, est de plan pratiquement carré (6,05 m par 5,80 m). Ses murs, larges de 1,10 m, construits en moellons « tout-venant » et de tailles diverses, ne laissent qu'une petite salle intérieure de 3,60 m x 3,85 m, aujourd'hui en grande partie encombrée de matériaux d'effondrement et des rejets des fouilles anciennes. L'entrée, détruite, devait occuper le centre de la façade tournée vers l'est. La position, la taille et l'épaisseur des murs constituent autant d'indices concordants pour y reconnaître une possible tour indépendante à usage militaire, un probable poste d'observation comme le seul nom du gebel l'indique clairement⁸.

Le second édifice (B) fut accolé à la face méridionale de A. Plus grand que le précédent (8,60 m x 7,05 m), réalisé avec des murs plus étroits et de largeurs variables (0,75 m à 0,90 m), il abritait une salle de 6,80 m de long pour 3,85 m de large et était accessible par une porte, large de 1,44 m, percée dans le mur est. Le seuil et les départs des montants en calcaire dur blanc de cette ouverture sont encore en place⁹. Son linteau inscrit, découvert par le comte du Mesnil du Buisson (1966 : Inscription N° 1) [*Fig. 1-4*], git encore sur le site. Les deux bases de colonnes très érodées, visibles devant cette entrée correspondent certainement à celles dégagées en 1966. Elles confirment que ce bâtiment est bien la cella de Bel Ḥammôn, partiellement mise au jour par le chercheur français. Comme noté par M. Gawlikowski, la porte apparaît « désaxée » (Gawlikowski 1973 : 12), mais il ne s'agit là que de la

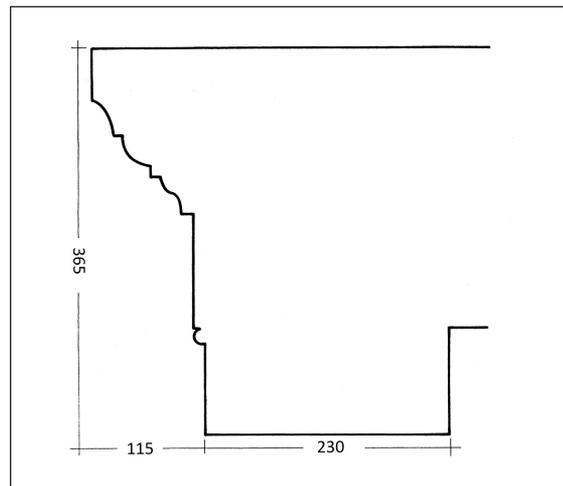


Fig. 1-4. Profil du linteau inscrit de la porte du temple de Bel Ḥammôn (Relevé et dessin J. Seigne, 2004)

6 L'équipe de topographes avait été mise à disposition par Marc Griesheimer, responsable pour l'archéologie à l'IFPO. Elle était composée de Sophie Grisard et Sophie Lemeunier.

7 Le séjour des troupes françaises et autres, la fouille de R. du Mesnil du Buisson très probablement suivie par le passage de quelques chercheurs de trésor, ont transformé la tour d'angle du rempart en un amoncellement de débris. Le site mériterait une véritable étude architecturale associée à des compléments de fouille. Des aménagements particuliers complémentaires, non observés, ne sont pas à exclure.

8 « Muntar s'explique par la racine sémitique *ntṛ*, « garder, guetter » (Gawlikowski 1974 : 236).

9 La façade principale semble avoir été traitée, au moins partiellement, en « *opus Palmyrenum* » (voir Barański 1991 ; Schmidt-Colinet 1995 ; 2017 ; 2020).

conséquence de la construction, à l'intérieur de la cella, le long de la paroi sud, d'un mur de doublage, large de 1,50 m, portant l'épaisseur totale de la paroi méridionale de la cella à 2,35 m/2,40 m, soit la section du rempart. La largeur primitive de la salle, dont les deux parements originaux, intérieur et extérieur, du mur méridional sont encore bien visibles, en fut réduite d'autant. Elle n'était pas de 3,85 m comme aujourd'hui, mais de 5,35 m. A l'origine, la porte d'entrée était donc parfaitement axée, conformément aux entrées de tous les petits sanctuaires connus sur le site.

La construction C, large de 14,30 m, massive (autant que l'on puisse en juger aujourd'hui), était appuyée sur les deux bâtiments précédents et les englobait. Seules les deux façades orientales des constructions A et B, ainsi que la façade sud de B, demeurèrent visibles.

Liée aux courtines de briques crues de la vallée par les deux murs en pierre qui s'y rattachaient, descendant, l'un vers l'oasis, l'autre vers la ville en suivant la crête de la colline, la construction C, également en pierre, appartenait à la fortification extérieure de Palmyre. Elle y formait le bastion d'angle sud-ouest de l'enceinte extérieure comme noté par tous les chercheurs. Toutefois, sa construction ne se fit pas *ex nihilo* au sommet du gebel, mais autour des édifices antérieurs A et B, en réutilisant au mieux ces derniers. Côté nord, A fut simplement inclus dans la fortification grâce au doublage de son mur septentrional par un mur de 1,30 m de large. Collé à l'extérieur du mur nord de la tour A, il portait la largeur totale de la paroi ainsi formée à plus ou moins 2,40 m, équivalente à la largeur du mur de fortification. Il en fut de même au sud où le mur méridional de la cella de Bel Ḥammôn fut doublé et également porté à 2,40 m d'épaisseur. Toutefois, en raison de la pente très accentuée du terrain en cet endroit, le doublage du mur du naos fut ici réalisé non à l'extérieur du bâtiment mais à l'intérieur de ce dernier, réduisant la largeur de la cella à 3,85 m (voir ci-avant). Les façades ouest de A et B reçurent un renforcement plus considérable, probablement massif, destiné à la fois à dissimuler l'important décrochement arrière entre les structures A et B et vraisemblablement à renforcer le bastion sur son point le plus faible¹⁰.

Il n'y a plus de doute aujourd'hui : l'aménagement du sommet du Gebel Mountar fut plus complexe que ce qui était généralement admis. Surtout, la chronologie qui faisait de l'édification du rempart en pierre la phase initiale des constructions réalisées au sommet de la colline n'est plus acceptable, les bâtiments A et B étant antérieurs à la fortification C.

Par ailleurs, occupant le point le plus haut du secteur, le monument A est très probablement plus ancien que B. Les fouilles et découvertes épigraphiques du comte du Mesnil du Buisson ayant révélé que le sanctuaire dédié à Bel Ḥammôn (B) avait été édifié en 89, son voisin A serait donc antérieur à cette date, sans que nous puissions, en l'état actuel des recherches, savoir de combien¹¹. De son côté, le rempart de pierre du Gebel Mountar ne peut qu'être postérieur—et non antérieur—à 89, mais, là également, en l'absence de toute fouille, sa date de réalisation reste conjecturale.

En résumé, nous pouvons dire aujourd'hui :

- une première tour indépendante fut construite au sommet du gebel, antérieurement à 89 ;
- en 89 un petit temple dédié à Bel Ḥammôn fut adossé à la tour ;
- ultérieurement, les deux bâtiments furent incorporés dans l'enceinte extérieure de la ville.

Les tessères RTP 99, 214 et 224

Rapprochées par les auteurs du RTP, ces trois tessères portent trois représentations d'une « montagne escarpée sur laquelle s'élève une forteresse » (RTP 99; voir également p. 31 et 32). Ces trois représentations, parfaitement similaires bien qu'à des échelles différentes, correspondent vraisemblablement à celles d'un même édifice. Il serait en effet extraordinaire que deux (à plus forte raison trois) sommets différents des montagnes entourant Palmyre aient servi de socles à deux ou trois édifices identiques, « composés

¹⁰ Ce qui n'exclut nullement des aménagements intérieurs non repérés lors du trop rapide examen des ruines.

¹¹ Seule une véritable fouille stratigraphique permettrait éventuellement de résoudre cette question.

d'une haute tour, accessible à droite par deux degrés, et percée au rez-de-chaussée d'une baie ogivale, au premier étage d'une baie rectangulaire. Contre cette tour s'applique à gauche un corps de bâtiment plus bas, crénelé, et dans lequel s'ouvre une porte qui est elle-même surmontée de merlons » (*RTP 214*). Malgré l'absence de détails visibles sur les tessères *RTP 99* et *RTP 224* en raison de la taille réduite de ces deux représentations, les similitudes avec *RTP 214* sont trop importantes pour mettre en doute l'identité du monument représenté [voir *Fig. 1-3*].

Or, sur la tessère *RTP 214*, sur laquelle figure la mention BLHMWN, le monument représenté à gauche, avec son porche, ne peut être que le temple de Bel Ḥammôn (B) découvert au sommet du Gebel Mountar, comme proposé par le comte du Mesnil du Buisson. La tour à droite, plus haute que la cella crénelée, ne peut être que le monument A qui la flanque au nord, ce qui correspond à la réalité archéologique : les murs de la structure A, beaucoup plus larges que ceux de B, avaient certainement été prévus pour une construction de plus grande hauteur. La figuration de la tessère *RTP 214* ne correspondrait donc pas à une « représentation déployée » d'un seul monument (le bastion d'angle de la fortification) comme le pensait M. Gawlikowski, mais bel et bien à celle, proche de la réalité, des deux monuments A et B, vus de face, construits au sommet du Gebel Mountar.

Les inscriptions et l'iconographie associée permettaient au comte du Mesnil du Buisson d'attribuer les tessères *RTP 99* et *RTP 224* à Gad 'Agroud (ou Manawat) (voir du Mesnil du Buisson 1966 : 168 ; Gawlikowski 1973) et de proposer de voir dans les deux représentations architecturales y figurant le temple de cette divinité (du Mesnil du Buisson 1966 : 168, Fig. 4). Si, comme nous venons de le voir, les « forteresses » visibles sur ces tessères et celle représentée sur *RTP 214* ne sont que des images à des échelles différentes des mêmes monuments, la cella de Manawat ne serait que la tour A du Gebel Mountar. Un détail pourrait le confirmer : sur les deux tessères correspondantes à ce sanctuaire, *RTP 99* et *RTP 224*, c'est la tour qui porte un crénelage, alors que sur *RTP 214*, correspondante au temple de Bel Ḥammôn, c'est l'édifice bas précédé d'un portique, celui qui a fourni le linteau au nom de Bel Ḥammôn, qui apparaît crénelé. Le merlon à degrés pourrait avoir servi de symbole permettant, sur les tessères au moins et suivant les besoins, de différencier les temples jumeaux établis au sommet du Gebel Mountar¹².

Essai d'interprétation

L'histoire des constructions du Gebel Mountar apparaît aujourd'hui un peu plus complexe que celle qui était envisagée. Le sommet de la montagne aurait d'abord accueilli un simple bâtiment turriforme (A), complètement isolé. Était-il pour autant un sanctuaire (dédié à Manawat ?) dès sa construction ? Très probablement pas. Sa forme et sa structure, malgré de profondes similitudes avec les *hamanas* des sanctuaires archaïques¹³, et surtout son emplacement, laissent au contraire supposer qu'il avait une fonction militaire, de poste d'observation. De tout temps, le sommet du Mountar a constitué un exceptionnel point de surveillance, aussi bien vers la steppe que vers la Vallée des tombeaux et la dépression d'al-Daww. Il fut encore utilisé comme tel par les troupes françaises entre les deux guerres mondiales. L'aménagement d'un poste de vigie à cet emplacement, avant toute autre construction, n'aurait rien de surprenant, au contraire. Le nom même de la montagne, comme le rappelait M. Gawlikowski (voir ci-avant), ne peut que le confirmer.

Par ailleurs, on ne peut que constater que cette tour était placée sur l'axe du tronçon sud de l'enceinte extérieure de la ville ou, plus exactement et plus vraisemblablement, que le tracé de cette dernière fut établi en prenant le sommet du gebel comme point de repère. Sans être, dans un premier temps, physiquement raccordée au rempart, elle devait très probablement faire partie du dispositif initial de défense mis en

12 Sur le problème du merlon à degrés couronnant les sanctuaires orientaux, voir Bounni 1999. A Palmyre, seuls les bâtiments à caractère religieux semblent avoir été dotés de tels couronnements de murs. Sur les tessères, ce motif permettrait de reconnaître le monument correspondant à la mention écrite.

13 Voir en particulier le premier temple d'Allat (Gawlikowski 2017 : 33-64).

place dans la plaine et en constituer un des éléments clef contre les éventuels raids de bédouins, celui de la détection précoce de leur arrivée. La différence de matériaux de construction utilisés s'expliquerait simplement par les contraintes de la géologie locale : argile dans la plaine, roche sur le gebel [ci-après, *Figs 1-5, 1-6*].

A la fin du I^{er} siècle après J.-C., les impératifs de défense étaient bien moindres. La puissance en pleine croissance de Palmyre lui évitait tout risque d'attaque de nomades et en 89 de notre ère, Moqimû et Yarhibola purent faire édifier à côté de la vieille tour de guet un temple à Bel Ḥammôn. Peut-être profitèrent-ils de la désaffectation du bâtiment militaire voisin pour le transformer en sanctuaire à Manawat, ou simplement réaménager le lieu déjà utilisé par les Bene 'Agroud comme oratoire à la déesse. La « double » dédicace de la porte d'entrée du temple de Bel Ḥammôn semble bien en apporter la preuve.

Ce n'est que beaucoup plus tard que les temples de Bel Ḥammôn et de Manawat furent physiquement inclus dans l'enceinte extérieure de Palmyre. Comme M. Gawlikowski l'avait bien remarqué, le mur du Gebel Mountar ne pouvait pas être daté de la même période que le rempart de terre de la plaine. Il avait tout à fait raison lorsqu'il affirmait que la première enceinte de Palmyre était discontinue et ne concernait que les zones non montagneuses entourant l'oasis. En revanche, trompé par l'apparente antériorité du bastion sur le temple de Bel Ḥammôn, il en avait conclu que le mur du Gebel Mountar devait être d'époque tibérienne. Or, à la différence de la tour de guet, probablement édifiée en même temps que le rempart de terre, le mur du Gebel Mountar ne peut être que postérieur à 89 de notre ère. Mais de combien ?

Aucun élément matériel ne permet de le préciser. Tout au plus peut-on remarquer qu'il ne figure pas sur les différentes tessères, les temples de Bel Ḥammôn et de Manawat (?) y apparaissant toujours isolés au sommet de la montagne. Par ailleurs, la construction du rempart, en partie à l'intérieur de la cella de Bel Ḥammôn, réduisit sensiblement la largeur du temple, rendant son plan asymétrique et perturbant ou même annulant (?) le culte qui y était rendu. Ces indices, concordants, conduisent à attribuer une date tardive au mur de pierres.

Or, à la fin du I^{er} ou au II^e siècle de notre ère, rien ne peut, *a priori*, justifier de tels travaux de mise en défense, d'autant plus que les ajouts semblent réduits au seul mur du Gebel Mountar.

Une autre particularité remarquable n'a été que peu mentionnée, semble-t-il, celle de la présence de tours sur les deux faces du mur : cinq, peut-être six, face à l'extérieur, quatre au moins côté ville¹⁴. La raison d'être d'un tel dispositif nous échappe. Si les renforcements occidentaux, tournés vers l'extérieur, correspondent probablement à des tours de défense (voir ci-après), ceux situés côté est du mur ne sont peut-être que des contreforts¹⁵ permettant d'assurer la stabilité de cette portion de l'enceinte bâtie sur une arête rocheuse, en bordure d'un escarpement très prononcé côté est. Quoi qu'il en soit, le sommet du Gebel Mountar devait alors être redevenu un élément stratégique essentiel pour la défense de la ville. La construction du mur renvoie donc à une période d'insécurité, suffisamment importante pour que de tels travaux soient entrepris et qu'il fut jugé nécessaire de compléter et de remettre l'enceinte extérieure, au moins partiellement, en service¹⁶ [*Fig. 1-6*].

La construction de ce mur pose donc le problème plus général de la fortification de Palmyre.

Les fortifications

Les fortifications de Palmyre ont fait l'objet de nombreuses études, les plus récentes et les plus complètes par M. Gawlikowski (1974 ; 1975 ; 1976b ; 1986, etc.), Dora P. Crouch (1975) et Karol Juchniewicz (Juchnie-

14 La partie du mur descendant vers la plaine est trop ruinée et ne permet pas de savoir si ce dispositif y était également utilisé.

15 Ces contreforts sont différents de ceux découverts par M. Gawlikowski le long du tronçon ouest du rempart de terre et correspondant à des rampes d'accès (Gawlikowski 1973 : 15).

16 Quelle(s) qu'ai(en)t été la ou les fonction(s) de cette enceinte (protection contre des raids de pillards, limite pour la perception des taxes, etc.), fonctions qui restent discutées, il est certain qu'elle ne fut jamais complètement abandonnée comme le prouve la découverte d'un autel daté de 175 au pied de la Porte de Damas (Starcky 1946 ; voir également Crouch 1975 : 33, Fig. 24).

wicz, al-As'ad et Al Hariri 2010 ; Juchniewicz 2013). Deux grands ensembles de structures défensives sont connus¹⁷ [Fig. 1-5] :

- l'enceinte extérieure, ou « premier rempart de Palmyre » (K), à laquelle la tour et le mur du Mountar sont généralement associés (N). Réalisée essentiellement en terre (partie K), elle est peu visible. Malgré tout, son tracé général est en très grande partie assuré (Gabriel 1926 ; Krencker 1932 ; Starcky 1941 ; van Berchem 1954, etc.), mais, par manque de fouille, sa datation précise reste incertaine (voir ci-après). Lors d'une phase ultérieure, à la suite de l'arasement des sections septentrionale et occidentale de la muraille primitive, la surface enclose aurait été considérablement agrandie vers le nord et l'ouest, limitée par de nouveaux ouvrages (J et L)¹⁸ ;
- la fortification enserrant le seul secteur monumental de la rive nord du wadi (D) et traditionnellement attribuée à Dioclétien¹⁹. Construite en pierre, elle est plus limitée, mais bien visible et connue.

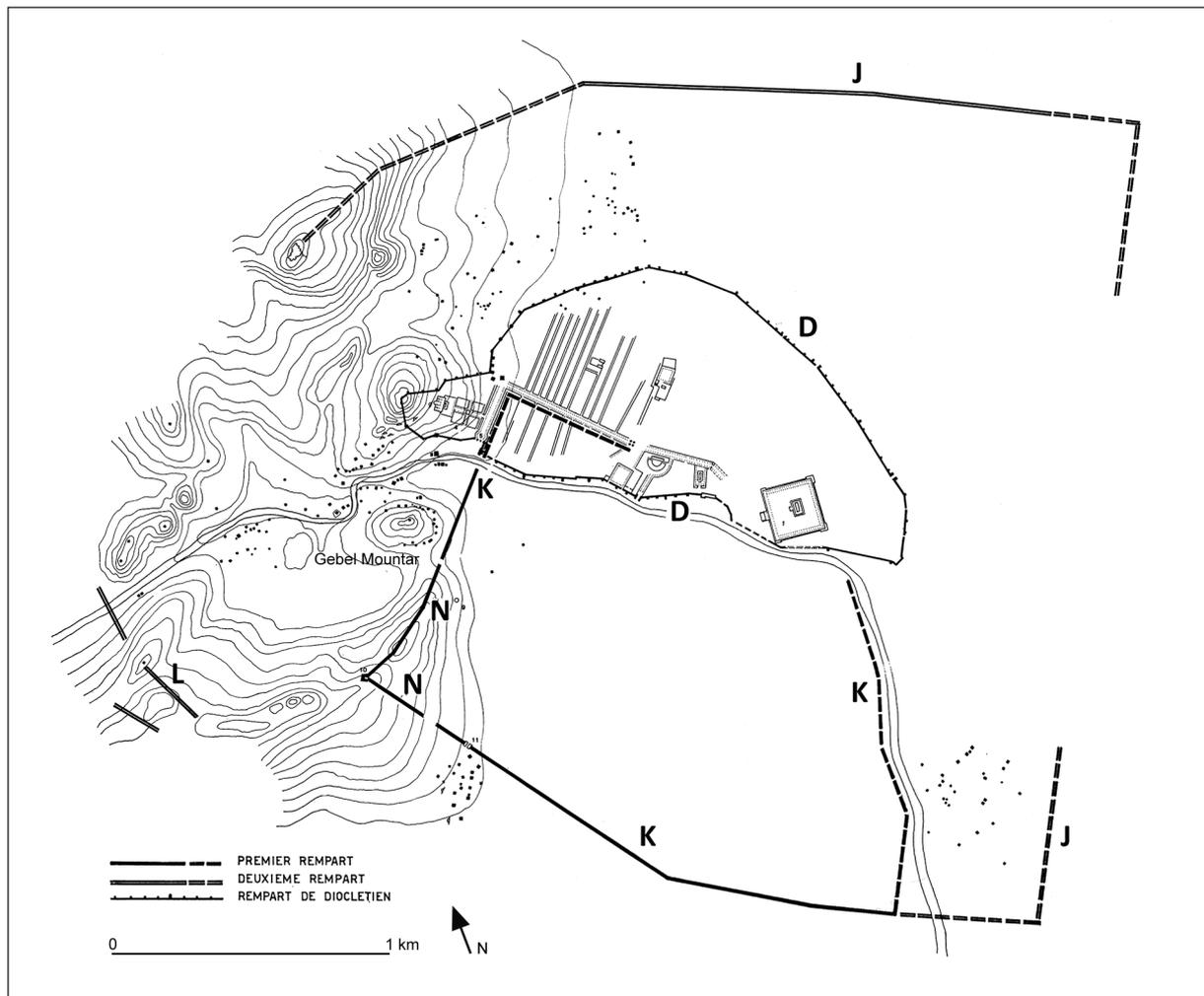


Fig. 1-5. Les défenses de Palmyre : K – rempart de terre ; N – mur de pierre de Gebel Mountar ; J et L – « rempart extérieur » ; D – mur de Dioclétien (D'après Gawlikowski 1976 : 233)

17 Les lettres références proposées par Gabriel (1926 : Pl. XI) et reprises par la plupart des chercheurs pour désigner les différents ouvrages de défenses de Palmyre, seront utilisées ici.

18 Simple levée de terre au nord (ligne J dans Gabriel 1926 : Pl. XI), mur en maçonnerie dans la Vallée des tombeaux (structure L dans Gabriel 1926 : Pl. XI).

19 Attribuée à Dioclétien, la construction du rempart a récemment été remise en question, ainsi que celle de son renforcement, traditionnellement placé sous Justinien. L'ensemble des travaux aurait été réalisé au IV^e siècle, la phase initiale mise en œuvre sous Aurélien (Juchniewicz 2013).

Elle a fait récemment l'objet d'importants travaux de dégagement et de restauration (Juchniewicz, al-As'ad et Al Hariri 2010 ; Juchniewicz 2013).

A la suite de ses recherches, M. Gawlikowski (1974 ; 1975 ; 1976b ; etc.)²⁰ proposait un phasage et quelques repères chronologiques possibles pour les différents murs de protection édifiés autour de la ville : la première mise en défense du site aurait comporté la construction d'une vaste enceinte englobant ville et oasis mais en excluant les nécropoles²¹. Discontinue, formée de sections rectilignes, d'un mur large de 2,40 m, sans tours, en briques crues posées sur une fondation en pierres, elle n'avait été édifiée que dans la plaine, seule partie sensible à des raids de cavaliers et de pillards. Un premier tronçon de ce rempart, toujours parfaitement visible au pied du Gebel Mountar (K), fermait le sud de la palmeraie. A l'est, le mur, bien que non retrouvé, devait, suivre la rive occidentale du wadi al-Suraysir et venir s'appuyer sur le premier mur péribole (Gawlikowski 1974) du sanctuaire de Bel (soit le mur courbe partiellement dégagé en 1930 à l'arrière du temple, probable enceinte du tell de l'âge du Fer). A l'ouest, une portion de la même muraille barrait l'ensellement de la vallée au débouché du wadi. Curieusement cette partie de la fortification ne prenait pas appui sur les points du relief proche, pourtant très marqués (Umm el Qais, al-Husayniya). Depuis le pied du Gebel Mountar, où un autel datable du début du 1^{er} siècle de notre ère fut retrouvé à côté de la muraille (Starcky 1949/1950 : 55–58), le mur coupait la vallée en droite ligne et remontait sur la rive nord du wadi, laissant toute la zone du futur camp de Dioclétien « hors les murs ». Les fouilleurs polonais ont retrouvé ses fondations à l'emplacement de ce qui deviendra la limite orientale de la Colonnade Transversale (Gawlikowski 1986 : 53). Plus au nord, son emplacement reste inconnu faute de fouille, mais il tournait très probablement à 90° vers l'est, en direction du tell de Bel, en suivant selon toutes vraisemblances la limite nord alors atteinte par la ville, limite qu'occupera la future section C de la Grande Colonnade²². « Tracée d'après les modèles hellénistiques²³ », la première enceinte aurait été réalisée par des maçons familiarisés aux techniques de construction orientales²⁴. Elle serait postérieure au raid de Marc Antoine en 41 avant J.-C. (Appien, *Guerres Civiles*, V,9), coup de main qui aurait justifié sa construction et en fournirait un *terminus a quo* pour la mise en chantier²⁵. La fondation en 23 de notre — ère si ce n'est en 11 — du sanctuaire de Baalshamin prouverait que ce premier rempart ne pouvait être qu'antérieur à 23 (11 ?) après J.-C., l'extension urbaine et la fondation du sanctuaire ayant apparemment nécessité l'arasement de la partie septentrionale du mur de défense. Une dédicace officielle, découverte au pied du Muntar, et une tessère, toutes deux datables du début 1^{er} siècle et faisant référence à une « muraille », permettaient de confirmer que le premier mur aurait été réalisé durant les premières années de notre ère (Gawlikowski 1974 : 235).

Toutefois, selon l'hypothèse qui voudrait que l'enceinte ait englobé les secteurs bâtis, la découverte, à l'ouest de la fortification, d'une inscription mentionnant l'édification d'un *hamana* à Shamash « en 31–30 av. J.-C. » (Gawlikowski 1974 : 242 ; 1986 : 53) permettait de repousser la date de construction et de réduire considérablement la fourchette de datation pour sa réalisation : l'édification de l'enceinte aurait succédé au coup de main manqué de 41 av. J.-C. mais précédé la fondation de la chapelle de Shamash

20 Les interprétations proposées restaient discutées et Dora Crouch proposait un schéma chronologique quelque peu différent.

21 Le plan de cette enceinte figure dans pratiquement toutes les études sur Palmyre. Voir en particulier Gawlikowski 1974 : 233 ; Crouch 1975 : Fig. 1, etc. et Schnädelbach 2010. « ...Le premier rempart laissait résolument les tombeaux à l'extérieur », mais « ...l'usage palmyrénien n'imposait nullement une stricte délimitation entre la ville et les nécropoles » (Gawlikowski 1974 : 241 et 238). Cette remarque concernait essentiellement les phases tardives de fortification mais justifierait la présence de quelques tombes relevées dans l'enceinte ancienne (tombes dont par ailleurs les dates de construction et d'arrêt d'utilisation demeurent mal connues). Faute d'informations précises sur la chronologie des différents monuments, funéraires et défensifs, ou sur la nature même de certains d'entre eux (« rempart nord ») aucune interprétation/hypothèse ne pouvait être privilégiée. Voir ci-après.

22 « ...Etant donné que la Colonnade Transversale a été construite sur la ligne du rempart démantelé, il n'est pas exclu qu'il en fût de même pour la Grande Colonnade. » (Gawlikowski 1974 : 236). Comme pour la Colonnade Transversale, ses fondations auraient été retrouvées sous les boutiques sud bordant la section C de la Grande Colonnade (Żuchowska 2003 : 231 et Fig. 2).

23 Large périmètre ceint de murs prenant en tenaille une acropole, ici le tell du sanctuaire de Bel.

24 On aurait ainsi une enceinte entourant les jardins et la ville basse le long du wadi et rejoignant le tell. Celui-ci correspondrait alors aux acropoles des villes hellénistiques... » (Gawlikowski 1974 : 236).

25 « Comme D. van Berchem l'a justement remarqué, l'ouvrage est certainement postérieur à 41 av. J.-C. » les troupes romaines ayant investi une ville non remparée et désertée (Gawlikowski 1974 : 236 ; Crouch 1975 ; Gawlikowski 1986 : 53, etc.).

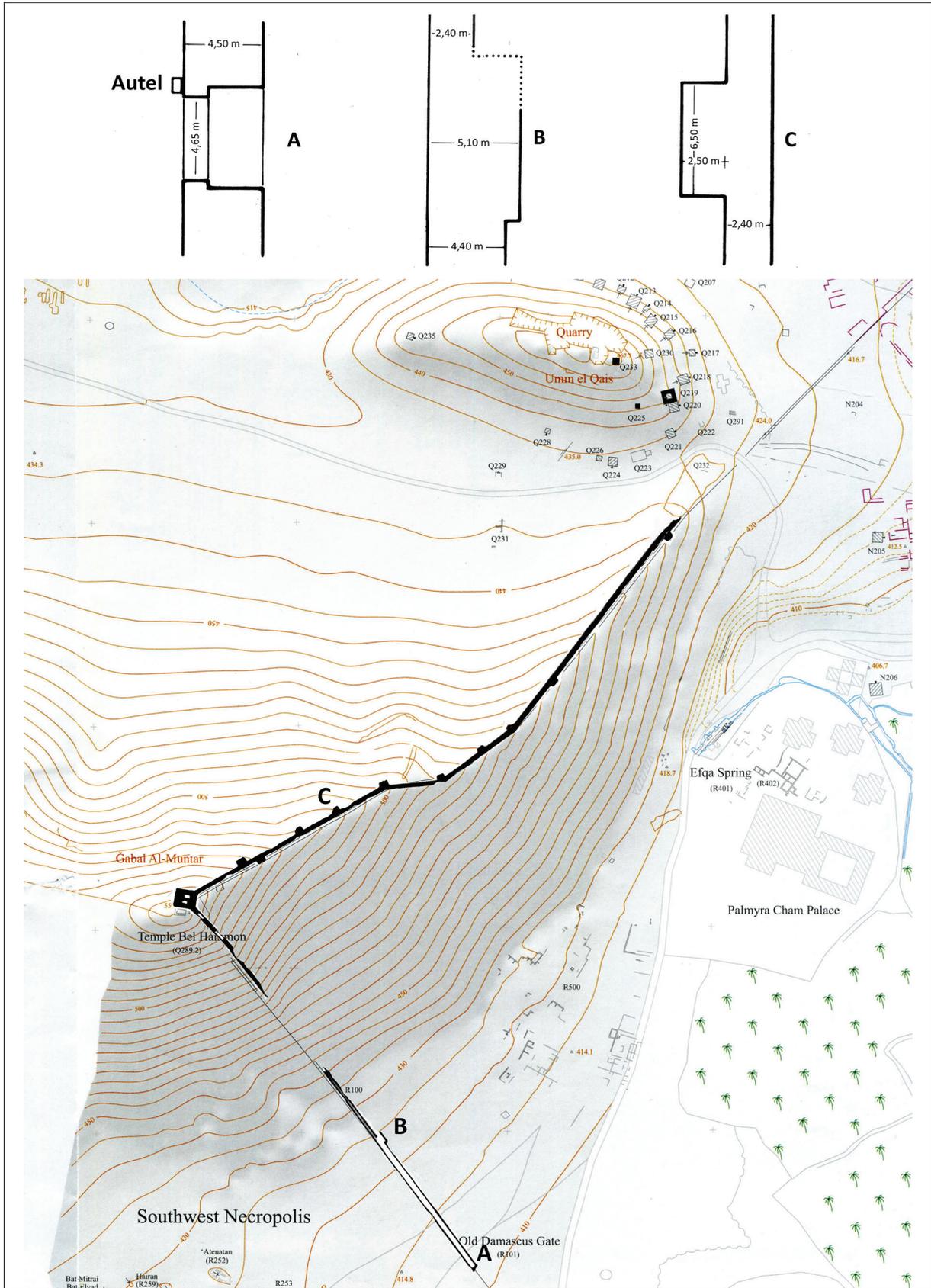


Fig. 1-6. Le mur du Gebel Muntar (C) et la partie ouest du mur K (A-B); (D'après fond de plan Schnädelbach 2010 ; relevé topographique S. Grisard et S. Lemeunier, 2004 ; relevé de détail et dessin schématique J. Seigne, 2004)